



HAL
open science

Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux. 2016, Université de Rouen. hceres-02039771

HAL Id: hceres-02039771

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039771v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences physiques, mathématiques et de l'informatique pour l'ingénieur

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle mention *Réseaux et télécommunication*, spécialité *Administration et sécurité des réseaux* a pour objectif de former les étudiants aux métiers de l'administration des systèmes (Windows et Linux) et des réseaux et de la sécurité. Les métiers ainsi visés sont administrateur système et réseau, responsable maintenance d'un système d'information.

La formation est organisée sur un unique parcours et est dispensée suivant un cycle d'alternance de deux semaines. Elle n'est par contre pas ouverte à l'apprentissage. Les étudiants en contrat de professionnalisation alterneront donc leur présence entre l'entreprise et l'université alors que les étudiants en formation initiale alterneront formation théorique et projet.

Synthèse de l'évaluation

La formation délivre des compétences clés nécessaires pour trouver un métier dans le domaine de l'administration et la sécurité des réseaux. Elle est très bien positionnée au niveau régional. De plus, grâce à l'alternance mise en place, elle favorise la professionnalisation. Cette alternance devrait permettre une ouverture aisée aux contrats d'apprentissage, dispositif non appliqué à cette formation. A aucun moment, il n'est évoqué dans le dossier une ambition nationale ou internationale pour les étudiants. La formation pourrait aisément s'améliorer si le suivi interne était mieux organisé et formalisé. De même l'ajout dans le conseil de perfectionnement d'étudiants et de professionnels externes permettrait de mieux identifier les lacunes de la formation.

Points forts :

- Formation solide avec de très bons effectifs et réguliers.
- Adossement pédagogique large et diversifié.
- Possibilité de passer des certifications professionnelles.
- Ouverture en alternance aux contrats de professionnalisation.
- Formation très bien positionnée au niveau régional.

Points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement sur la durée du quadriennal en cours.
- L'intérêt de l'aménagement du rythme de formation ne peut pas être apprécié par manque d'informations chiffrées sur la répartition des étudiants en formation classique, initiale et continue.
- L'exploitation des résultats de l'autoévaluation n'est pas explicitée.
- La part crédits ECTS allouée au stage est faible.

Recommandations :

Les modalités du pilotage devraient être formalisées afin de mieux cerner les insuffisances et d'explicitier des réponses adéquates. Il serait également souhaitable que le suivi des étudiants soit amélioré et que l'exploitation de l'auto-évaluation soit plus systématique. Un conseil de perfectionnement doit être mis en place. De plus, la place d'une langue étrangère comme l'anglais est à renforcer, ce qui favoriserait la recherche de stage à l'étranger et le positionnement de la formation dans un contexte international.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	La licence professionnelle est en adéquation avec les objectifs affichés. Elle permet aux étudiants d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour la majorité des métiers ciblés, à l'exception peut-être des postes comme « cadre, architecte réseaux ou système d'information » qui relèverait plus de compétences d'un niveau supérieur. Les unités d'enseignements sont clairement bien structurées.
Environnement de la formation	L'environnement économique est favorable à l'embauche des étudiants de cette formation. Tous les ans, les étudiants sont accueillis par des entreprises locales ou régionales. De plus, les provenances possibles des candidats à cette licence professionnelle sont multiples : trois diplômes DUT sur le site de Rouen, un DUT au Havre, plusieurs BTS et deuxième année de licence en informatique. Cette formation s'annonce comme étant sans réelle concurrence au niveau régional et dans le grand ouest de la France, ce qui est favorable à son développement et sa viabilité.
Equipe pédagogique	La formation est hébergée par l'institut universitaire de technologie (IUT) mais l'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs à la fois de l'IUT et de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences et Technologies. Ces enseignants-chercheurs sont également membres d'un des deux laboratoires de recherche, ce qui permet d'apporter une légère ouverture à la recherche. Au moins deux fois par an, l'équipe pédagogique se réunit afin de faire un point sur la formation.
Effectifs et résultats	La formation est attractive et ses effectifs sont stables depuis plusieurs années. Les objectifs professionnalisants de la formation sont globalement atteints mais devrait pouvoir s'améliorer. Les taux d'insertion professionnelle ne sont pas très élevés pour un domaine aussi porteur que l'administration et la sécurité des réseaux. A 18 mois, seuls 63 % des étudiants (sur 19 réponses) ont trouvé un emploi, 21 % sont en poursuite d'étude et 16 % sont à la recherche d'un emploi.

Place de la recherche	Le seul lien existant avec la recherche se fait au travers des membres de l'équipe pédagogique constituée d'enseignants-chercheurs.
Place de la professionnalisation	La formation permet aux étudiants de pouvoir préparer des certifications professionnelles, ce qui est apprécié par les entreprises. Mais il est dommage qu'il n'existe pas au moins une unité d'enseignement consacrée à la professionnalisation. De plus, l'Université, par le biais de son bureau d'aide à l'insertion professionnelle, organise des ateliers d'aide à la recherche d'emploi. Ces ateliers ne semblent pas être organisés au sein de la formation.
Place des projets et stages	Une part importante du travail des étudiants est donnée aux projets. Le projet de fin d'étude commence d'ailleurs dès le début de la formation. Le stage, son suivi et sa durée de 16 semaines respectent une organisation assez classique.

Place de l'international	Malgré l'existence d'un service dédié aux relations internationales au sein de l'Université, la formation ne mentionne à aucun moment son existence. La formation ne vise qu'un positionnement régional et n'a aucune revendication d'une ouverture à l'internationale. De plus, il est dommageable que l'enseignement de l'anglais soit inclus dans une unité de 72 heures, appelée « formation générale », dans laquelle sont également dispensés des enseignements de communication, droit et conduite de projets.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait à partir de l'étude des dossiers des candidats ayant obtenu une deuxième année de licence, un DUT ou un BTS. La formation n'a pas de dispositifs permettant une remise à niveau des étudiants en fonction de leur provenance. Par contre, un dispositif est mis en place uniquement pour les étudiants provenant d'une deuxième année de licence.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation est dispensée suivant un rythme d'alternance de 2 semaines à l'université, 2 semaines en entreprise pour les étudiants en contrat de professionnalisation ou 2 semaines sur le projet tuteuré pour les autres étudiants. Ce mode de fonctionnement permet la mixité des publics, ce qui est toujours fort enrichissant. Il n'est par contre pas explicité dans le dossier comment sont résolues les contraintes organisationnelles qui doivent être fortes et comment est organisé le stage pour les étudiants en présentiel. Par contre, il est dommage que les outils numériques ne soient pas plus exploités, pour faire de l'auto-évaluation par exemple.
Evaluation des étudiants	Les étudiants sont évalués exclusivement en contrôle continu et doivent obtenir une moyenne pondérée générale supérieure à 10 et une moyenne pondérée au projet et stage supérieur à 10. Le projet et le stage ne peuvent donc pas être compensés, ce qui est une approche intéressante car cela empêche des étudiants de valider une année alors que leur stage s'est mal déroulé. Lors du calcul des moyennes, il est original d'utiliser comme coefficient le nombre d'ECTS attribué à chaque unité. Par contre, les 12 ECTS crédités par le stage sont trop faibles au regard du travail à fournir. De plus, il n'est pas mentionné si une deuxième session est organisée.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences sont validées par l'intermédiaire du contrôle continu et seuls les étudiants en contrat de professionnalisation possèdent un livret de compétences. Il serait bénéfique de généraliser cette pratique à tous les étudiants.
Suivi des diplômés	Des enquêtes à 18 et 30 mois sont organisées par un service de l'université, ainsi que des enquêtes internes. Par contre, la méthode utilisée pour mener l'enquête n'est pas explicitée. Nous ne savons pas si l'enquête repose uniquement sur des mailings et des prises de contacts via les réseaux sociaux, ou bien si des enquêtes téléphoniques ont lieu.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement n'a été constitué que très tardivement et ne s'est donc réuni qu'une seule fois, en juin 2015. Sa composition est majoritairement constituée d'enseignants de la formation ou de professionnel intervenant dans la formation. De plus, aucun étudiant actuel de la formation ne participe à ce conseil. L'auto-évaluation a été bien réalisée. Elle a été menée en suivant les critères connus et diffusés par le HCERES.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.